

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 11 MAI 2023

- L'Assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 11 mai 2023 à la Seine Musicale, Île Seguin – 92100 Boulogne-Billancourt.
- Le quorum a été de 64,47%.
- Un bilan des phases « Résurrection » et « Rénovation » du plan stratégique « Renaulution », ainsi que de la nouvelle phase « Révolution », ont été présentés lors de l'Assemblée.
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

L'Assemblée générale mixte de Renault s'est tenue le 11 mai 2023 à la "Seine Musicale", Île Seguin – 92100 Boulogne-Billancourt.

L'Assemblée générale a également été diffusée en direct sur Internet et la vidéo de rediffusion restera disponible pendant 3 ans en intégralité sur la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet de Renault Group (<https://www.renaultgroup.com/finance/assemblee-generale/>).

Déroulement de l'Assemblée générale

Constitution du Bureau et introduction

Le Bureau de l'Assemblée a été constitué de :

- Monsieur Jean-Dominique Senard, Président de l'Assemblée ;
- Deux scrutateurs : Monsieur Victor Cauchois, représentant de l'Etat français, et Monsieur Edouard Dubois, représentant de la société Amundi, les deux actionnaires disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction ; et
- Madame Quitterie de Pelleport, Secrétaire de l'Assemblée.

Le Président a constaté en début de séance que le quorum s'est élevé à 64,47% des actions ayant le droit de vote et, en conséquence, que l'Assemblée générale des actionnaires pouvait valablement se tenir.

Propos introductifs du Président

Monsieur Jean-Dominique Senard a remercié et félicité les équipes qui ont permis à l'entreprise d'obtenir des résultats exceptionnels en 2022, malgré un contexte de crises qui se sont prolongées (pénurie des semi-conducteurs, difficultés d'approvisionnements, tensions géopolitiques) ou qui ont surgi au cours de l'exercice (inflation, crise de l'énergie et guerre en Ukraine).

Monsieur Senard a également remercié les actionnaires pour leur soutien constant ces dernières années et a évoqué le versement d'un dividende, qui – bien que modeste – est le

signe tangible de la reconquête. Renault Group a en effet fait preuve d'agilité, de résilience et de solidarité tout en s'appuyant sur le socle de sa *raison d'être*. Celle-ci s'inscrit dans la volonté de Renault Group de créer les conditions d'une transition juste, "à la Renault", ce qui fut le thème des travaux de quatre séances du "Comité de la Raison d'Être" de Renault Group. Il a souligné que l'année 2022 est à la fois un point d'aboutissement et un nouveau départ vers le Renault nouvelle génération et vers une Alliance plus concrète et plus offensive.

Enfin, Monsieur Senard a évoqué l'avenir de Renault Group et sa réorganisation en cours pour tenir compte d'un environnement nouveau, marqué par le début d'une dé-globalisation et des défis environnementaux, démographiques, technologiques et éthiques.

Résultats financiers

Monsieur Thierry Piéton, Directeur financier de Renault Group, a rappelé les résultats commerciaux et financiers de 2022 avant de présenter le chiffre d'affaires du premier trimestre 2023. Il rappelle qu'au regard des résultats de 2022, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de 0,25 € par action payable à partir du 19 mai 2023.

Plan stratégique "Renaulution" et stratégie ESG

Monsieur Luca de Meo, Directeur général, a rappelé que les résultats historiques de l'exercice 2022, notamment 5,6% de profitabilité du Groupe, ont confirmé que la phase "Résurrection" de la "Renaulution" était achevée en dépit du contexte inflationniste, des difficultés sur les chaînes logistiques globales et de la guerre en Ukraine.

Monsieur de Meo a ensuite indiqué que la phase « Rénovation » est également bien lancée, le produit ayant été remis au centre de l'entreprise, avec dix-huit lancements prévus entre 2023 et 2025.

La phase Révolution ouvre un nouveau chapitre dans une approche horizontale, écosystémique, permettant la cocréation et le co-développement, ainsi que le partage des investissements et l'exposition des équipes de Renault Group aux organisations les plus innovantes sur toutes les chaînes de valeur. Ainsi, quatre équipes compactes et agiles ont été créées, à savoir Ampère, Alpine, Mobilize et The Future Is NEUTRAL.

Enfin, Monsieur de Meo a présenté la stratégie ESG du Groupe et ses trois piliers : la décarbonation, l'inclusion et la sécurité. Le Groupe est parvenu à réduire de 25% son empreinte carbone globale entre 2010 et 2022, ce qui le place en bonne voie pour atteindre la neutralité carbone en 2040 en Europe et en 2050 à l'échelle mondiale.

Gouvernance et rémunérations

Monsieur Pierre Fleuriot, Administrateur référent et Président du Comité de la gouvernance et des rémunérations, a présenté le bilan de l'activité du Conseil d'administration et de ses comités en 2022 ainsi que l'évolution de la composition du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale de 2023, avec notamment :

- le renouvellement des mandats d’administrateurs de Monsieur Jean-Dominique Senard et de Madame Annette Winkler ;
- la nomination de Monsieur Luca de Meo en tant qu’administrateur ; et
- la fin du mandat d’administrateur de Monsieur Frédéric Mazzella.

Les éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l’exercice 2022 aux mandataires sociaux en application des politiques de rémunération approuvées par l’Assemblée générale du 25 mai 2022, ainsi que les politiques de rémunération pour l’exercice 2023, ont également fait l’objet d’une présentation détaillée.

Echanges avec les actionnaires

Cette année, quatre actionnaires ont adressé seize questions écrites au Président du Conseil d’administration en amont de la tenue de l’Assemblée. Les réponses apportées par le Conseil d’administration à ces questions écrites sont disponibles sur la page dédiée à l’Assemblée générale du site Internet de Renault.

Par ailleurs, en complément du dispositif légal des « questions écrites », les actionnaires ont eu la possibilité de poser leurs questions depuis la page dédiée à l’Assemblée générale du site Internet à compter du 4 mai 2023, y compris pendant l’Assemblée.

Enfin, plusieurs actionnaires présents à l’Assemblée générale ont pu échanger directement avec la direction de Renault juste avant le vote des résolutions. Ils ont ainsi posé une dizaine de questions portant notamment sur les thèmes suivants : la position de Renault sur l’interdiction à partir de 2035 de toute commercialisation de véhicules neuf à motorisation thermique, les synergies entre Renault, Nissan et Mitsubishi, l’approvisionnement en batteries pour les véhicules électriques, l’attractivité et la rétention des talents nécessaires à la prospérité du Groupe, la position du Groupe en matière de rachat d’actions, les opérations d’épargne salariale mise en place par le Groupe, l’impact de la création d’Ampère et de son éventuelle introduction en bourse pour les actionnaires de Renault Group, la rémunération du CEO, le traitement des activités de Horse dans les comptes consolidés de Renault Group, etc.

Messieurs Jean-Dominique Senard, Luca de Meo et Thierry Piéton ont ainsi répondu en séance à ces questions des actionnaires présents en salle ou posées sur la plateforme dédiée du site Internet de Renault.

Approbation de l’ensemble des résolutions

11 618 actionnaires, représentant 159 719 428 actions et 208 671 730 droits de vote, ont participé à l’Assemblée générale, en votant à distance, en donnant procuration au Président ou à un tiers, ou en assistant à la séance. Le quorum s’est donc établi à 64,47 %.

Lors de cette Assemblée générale mixte, l’ensemble des résolutions proposées ont été adoptées. L’Assemblée générale a notamment pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l’exercice clos le 31 décembre 2022 ;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et fixation du dividende ;
- Renouvellement des mandats de deux administrateurs :
 - Monsieur Jean-Dominique Senard, et
 - Madame Annette Winkler.
- Nomination de Monsieur Luca de Meo en qualité d'administrateur ;
- Approbation des éléments de rémunération 2022 des mandataires sociaux ("*say-on-pay*" *ex post*) ;
- Approbation des politiques de rémunération 2023 des mandataires sociaux ("*say-on-pay*" *ex ante*) ;
- Renouvellement du programme de rachat d'actions.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée générale est disponible sur le site Internet de la Société (<https://www.renaultgroup.com/finance/assemblee-generale/>).

* *
*